



© istock - kstimage

CAP 08 est au service des entreprises en difficultés

Au début du mois d'août 2009, la Cellule d'Accompagnement et de Prévention des entreprises ardennaises, CAP 08 (numéro vert 0800 810 108) avait enregistré les appels de 388 entreprises.

Quelques 116 d'entre elles bénéficiaient alors d'un suivi de la cellule.

Il faut noter que 83% des entreprises ayant bénéficié de l'appui de CAP 08 sont des TPE de moins de dix salariés.

Outre l'assistance technique, les appelants soulignent l'importance d'avoir un interlocuteur dédié et le fait de se sentir ainsi « moins isolés ».

Les entreprises appelantes sont bel et bien en situation de crise et la cellule constate chez les chefs d'entreprises la nécessité de les aider à anticiper les premières difficultés.

L'autodiagnostic proposé par CAP 08 (consultable sur le site de la CCI [www.ardennes.cci.fr / CAP 08](http://www.ardennes.cci.fr/CAP08)) est à ce titre très pertinent.

Les missions de CAP 08

- **Rompre l'isolement du chef d'entreprise** en difficultés grâce un interlocuteur dédié en ligne (CAP 08 : 0800 810 108).
- **Aider les entreprises à diagnostiquer** leurs problèmes et les accompagner vers des interlocuteurs ad hoc.
- **Optimiser la négociation à l'amiable** avant le recours à la médiation.

Contact : C. Sophie PECHÉUX - CAP 08
tél : 0800 810 108
mail : cap08@ardennes.cci.fr

AUTOMOBILE

Un marché en hausse mais avec des surprises

Selon Bruno Creton, PDG des concessions Peugeot dans les Ardennes et président de la section ardennaise du Centre national des professions de l'automobile (CNPA), le département recense une dizaine de grands concessionnaires représentant une trentaine de marques automobiles.

« **E**ntre janvier et août 2009, le marché de l'automobile neuve dans les Ardennes (voitures particulières et utilitaires) a augmenté de 4% par rapport à la même période l'an passé », constate Bruno Creton, évaluant le nombre de véhicules neufs qui seront vendus cette année dans les Ardennes à un peu plus de 10 000.

Mais le président ardennais du CNPA constate surtout que les ventes de voitures neuves ont augmenté de 7% tandis que celles d'utilitaires neufs ont chuté de 13%. Le régime de primes à la casse a soutenu le marché de la voiture particulière. La crise économique a empêché nombre de chefs d'entreprise, de commerçants et d'artisans de renouveler leurs véhicules utilitaires. Selon des informations données par le CNPA lors de l'assemblée générale de la CCI, il se vend surtout des petites voitures de 8 000 à 12 000 € en moyenne mais au moins les primes à la casse ont permis de stabiliser le marché. Les marges brutes des concessionnaires se sont par contre effondrées en % et en valeur liée au fait de la descente en gamme.

Les concessionnaires des Ardennes

déplorent surtout le fait que dans l'esprit des consommateurs il y aurait de meilleures affaires à réaliser en Belgique... Cela a pu être vrai dans le passé mais aujourd'hui les concessionnaires ardennais de ce côté-ci de la frontière ont les moyens d'être plus compétitifs que les belges ne serait-ce que par leur capacité d'effectuer des reprises et surtout par les moyens financiers mis à leur disposition pour être au même niveau en terme de prix de vente. Ce mythe de la voiture belge moins chère doit cesser.

Quant au marché des véhicules d'occasion, il a chuté de 6% entre janvier et juillet 2009 par rapport à la même période l'an passé. Bruno Creton souligne que le prix d'un bon véhicule d'occasion récent est aujourd'hui au même niveau que celui d'un véhicule neuf bénéficiant du régime des primes à la casse. Ceci étant tous les clients n'ont pas une voiture de plus de 10 ans à éliminer et le créneau des ventes de véhicules d'occasion par les concessionnaires automobiles de marque reste le plus sûr moyen de faire une bonne affaire avec des garanties et des possibilités de financement souvent très attractifs !

Une revue de presse belge à la disposition des Ardennais

Depuis le début du mois de septembre, la CCI des Ardennes s'enrichit d'un Flash Info Belge, une revue d'articles de la presse belge, rendant compte de la vie économique en Belgique. Il est diffusé gratuitement aux abonnés du Flash Info Ardennes, ainsi qu'à tout nouvel abonné. Il est également mis en ligne sur la plateforme interactive Ecobiz de la CCI des Ardennes.

Les articles sont extraits notamment de l'Echo (actualité économique et financière belge et mondiale), des quotidiens nationaux tels que

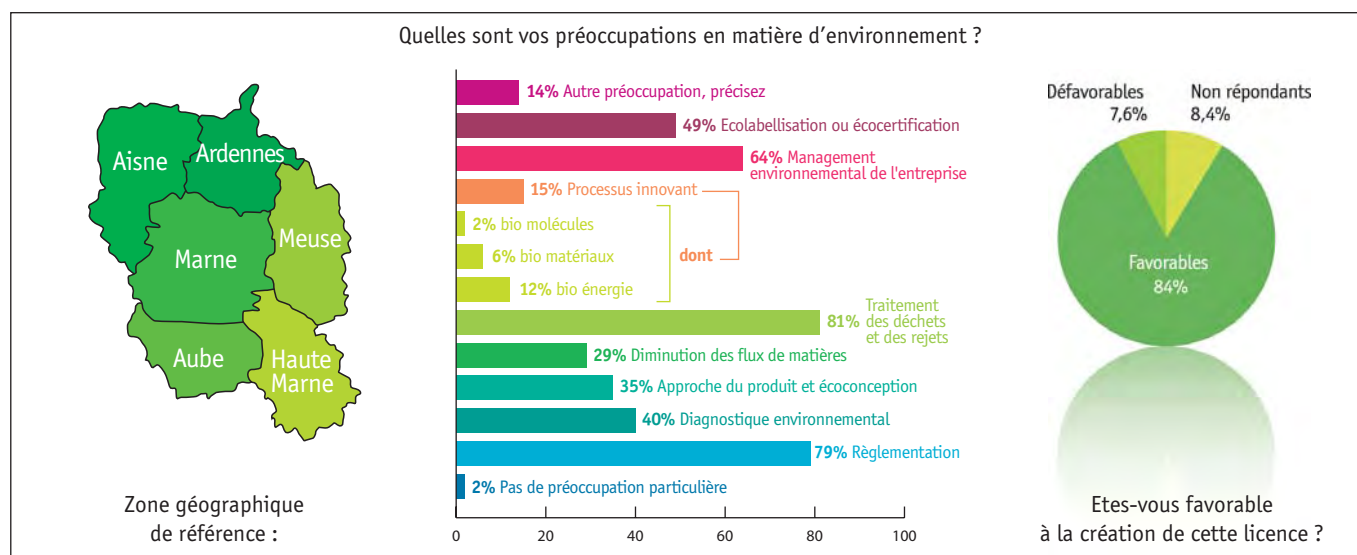
La Libre Belgique, La Dernière Heure et Le Soir. D'autres articles de la presse régionale complètent cette revue de presse nationale. Ils sont extraits de La Meuse (Liège, Basse Meuse, Verviers, Huy-Waremme, Luxembourg), de La Capitale (Bruxelles), de La Province (Mons), de La Nouvelle Gazette (Charleroi, Centre, Sambre et Meuse), du journal Vers l'Avenir (Namur, Basse-Sambre, Brabant Wallon et Luxembourg).

Contact : Hubert Rosoy - tél : 03 24 56 62 68
mail : hrosoy@ardennes.cci.fr



Une licence de management environnemental serait la bienvenue

Dans l'éventualité de la création d'une licence professionnelle « Stratégie d'entreprise en management environnemental » à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes a réalisé une étude des débouchés des futurs diplômés.



L'Université de Reims Champagne-Ardenne et son IUT de Charleville-Mézières, associés au lycée agricole de Saint Laurent, ont déposé auprès de l'Etat, un projet de création de licence professionnelle intitulée « stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Avec la Chambre d'agriculture des Ardennes, la CCI a étudié les besoins réels des entreprises dans ce domaine et a évalué les débouchés des futurs titulaires de la licence.

Le rapport entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de demandeurs révèle une forte tension sur les métiers de l'environnement. Les offres (271 en 2008) sont localisées à 40% dans la Marne, à 18% dans l'Aisne et à 10/12% dans d'autres départements dont l'Aube, les Ardennes, la Haute-Marne et la Meuse. Les débouchés réels d'une licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » se situent dans des zones géographiques limitrophes des Ardennes.

Quelque 119 dirigeants ont répondu à l'enquête d'opportunité d'une telle licence professionnelle. La plupart sont des industriels pour lesquels les questions environnementales sont très présentes dans leurs entreprises.

Il s'agit surtout du traitement des déchets et des rejets. Le management environnemental est cité par 64% des répondants. Il constitue une forte préoccupation à l'égal de « l'écolabellisation » ou de « l'éco certification ».

La démarche de développement durable est aussi souvent citée (réalisation d'un bilan énergétique, recherche d'économies d'énergie ou des moyens d'accès aux énergies renouvelables). La préoccupation environnementale est donc très présente dans les entreprises interrogées puisque 66% des établissements ayant répondu à l'enquête disposent au minimum d'un poste lié à la protection de l'environnement. Le grand enseignement de l'enquête, c'est que 84% des répondants sont favorables à la mise en place de la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » dans les Ardennes.

Contact : Dorothée Sikouk - tél : 03 24 56 62 42

D'autres résultats pertinents de l'enquête

- Plus de huit établissements sur dix accepteraient d'accueillir un étudiant en stage.
- Même si les entreprises sont très intéressées par l'accueil de stagiaires, elles n'envisagent pas pour autant de faire suivre la formation à l'un de leurs salariés (15 % sont prêtes à le faire).
- Par conséquent, s'il y a recrutements sur des postes environnementaux, ce ne seront pas des recrutements internes.
- Trois professionnels sur dix sont prêts à intervenir ou à faire intervenir un de leurs salariés dans le cursus universitaire de la licence, ce qui représente 32 établissements favorables.
- L'enquête révèle un besoin évident de recrutements dans les métiers de l'environnement. Mais les chefs d'entreprise ne trouvent pas forcément sur place des personnes compétentes.